



Sous-préfecture d'Etampes
Monsieur S. MORSY
4 rue Van Loo – BP 97
91152 ETAMPES CEDEX

Paris, le 25 mai 2007

Objet : Acheminement du courrier administratif pour les mairies.

N./Réf : BP/2007-05-282

CLAIRE-LISE
CAMPION

SENATRICE
DE L'ESSONNE

PRESIDENTE
DELEGUEE
DU CONSEIL
GENERAL
DE L'ESSONNE

MAIRE
DE BOURAY S/
JUINE

Monsieur le Sous-préfet,

J'ai été interpellée par de nombreux maires qui s'étonnent des nouvelles dispositions quant à l'acheminement du courrier administratif qui ne sera désormais plus effectué par La Poste.

Il ne paraît effectivement pas imaginable que les élus, notamment dans les petites communes dont le personnel est très restreint, se déplacent à Etampes pour retirer ce courrier.

Je vous demande donc de bien vouloir revenir sur votre décision et me tient à votre disposition pour évoquer ce sujet,

Dans cette attente,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Sous-préfet, l'expression de mes salutations distinguées.

Claire-Lise CAMPION